

Réunion préparatoire des Peuples Autochtones

17^e Session – Mécanisme d'experts des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones

Samedi 6 et dimanche 7 juillet 2024

Lieu : Cafétéria du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

19 Avenue de la Paix, 1202 Genève

Arrêt de bus : Appia (lignes de bus 8, 20, 22 et F)

SAMEDI

9 h – 13 h Réunion d'orientation/formation sur le MEDPA pour les nouveaux participants. Description du contexte dans lequel le MEDPA a vu le jour, de son mandat, de son évolution et des différentes manières d'utiliser ce Mécanisme, à travers des exemples. Parrainée par le Conseil international des traités indiens, Indigenous World Association et Project Access Indigenous Partnership.

13 h – 14 h Déjeuner pour les participants à la formation

14 h – 16 h Réunion du Caucus des Peuples Autochtones

16 h – 17 h Projection en avant-première d'un film sur un juge autochtone en Colombie, suivie d'une séance de questions-réponses. Bande-annonce :

<https://www.youtube.com/watch?v=XH78n-0K9Ww>

DIMANCHE

10 h – 11 h Réunion du Caucus des Peuples Autochtones

11h30 – 13 h Réunion avec les experts du MEDPA

13 h – 14 h Déjeuner sur place (**prix par personne : 20 CHF**)

14 h – 17 h Réunion du Caucus des Peuples Autochtones

Programme provisoire

1. Cérémonie d'ouverture
2. Sélection des président·es
3. Approbation du programme
4. Stratégies pour traiter les points à l'ordre du jour du Mécanisme d'experts :

Point 3 : Étude et avis sur les constitutions, les lois, la législation, les politiques, les décisions de justice et les mécanismes sur lesquels les États s'appuient pour atteindre les buts énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones, en application de l'article 38 de ladite Déclaration.

Point 4 : Réunion de coordination entre le MEDPA, l'UNPFII, le Rapporteur spécial sur les droits des Peuples Autochtones et le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les Peuples Autochtones.

Point 5 : Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : dialogue interactif avec l'UNPFII, le Rapporteur spécial sur les droits des Peuples Autochtones, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les Peuples Autochtones et des membres des organes conventionnels des Nations Unies.

Point 6 : Activités dans les pays.

Point 7 : Décennie internationale des langues autochtones.

Point 8 : Table ronde sur les droits des Peuples Autochtones dans les situations d'après-conflit et dans le cadre des négociations et des accords de paix.

Point 9 : Renforcement de la participation des Peuples Autochtones aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

Point 10 : Travaux futurs du Mécanisme d'experts, y compris examen de la suite donnée à ses études thématiques et avis.

Point 11 : Propositions à soumettre au Conseil des droits de l'homme pour examen et approbation.

5. Exposé du Secrétariat et des membres du MEDPA (le dimanche de 11h30 à 13 h)
6. Annonces, événements parallèles
7. Autres questions
8. Clôture

****L'interprétation simultanée sera assurée en espagnol, en anglais, en français, en russe et en portugais par le DOCIP.***